



# HAMELET

Chés Brocheteux d'Hamelet  
rue François Deroussen - Mairie d'Hamelet - 80800 HAMELET  
Tél : 06-28-36-72-26 - Email : jeanpierrediot@outlook.com  
<http://hameletpecheurs.com/>

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie :  
- La Somme

Etangs : 12 hectares

- Etang Robert Bled (carpodrome)
- Sainte Marguerite,
- Etang Pierre Genois,
- Grand étang
- La Tourbière

## Membres du bureau

### Président

DIOT Jean-Pierre

### Vice-Président

GAUMET Yves

### Trésorier

LECAILLE Alain

### Secrétaire

DEMARETZ Jean-Pierre

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit

## Services

- Toilettes
- Ponton labellisé personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

## Présentation

Dans un cadre verdoyant et calme, en vallée de Somme, vous pourrez pêcher en float-tube, barque avec rames ou moteur électrique sur certains étangs et rivière et même déposer votre embarcation à l'année pour un coût de 12 €.

L'association possède un étang gros poissons type carpodrome, sans cotisation supplémentaire où la pêche se pratique en no kill et la bourriche est interdite (Voir sur tableau d'affichage: jours et heures d'ouverture).

La pêche à carpe de nuit peut se pratiquer avec une option spécifique ainsi que sur réservation auprès de Monsieur Diot Jean-Pierre au 06.28.36.72.26.

La pêche du brochet est limité à 3 carnassiers par jour dont 2 brochets.

Pour plus de renseignements, n'hésitez à consulter le site internet de l'association: [www.hameletpecheurs.com](http://www.hameletpecheurs.com)

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de L'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	100.00€	80.00€	25.00€	35.00€	6.00€	12.00€	33.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	22.00€	22.00€	22.00€	22.00€	-	-	22.00€
Pêche embarquée	12.00€	12.00€	12.00€	12.00€	-	-	12.00€
Timbre urne	-	35.00€	-	-	-	-	-
Float-tube	12.00€	12.00€	12.00€	12.00€	-	12.00€	12.00€

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

La Caroline (Ex: "La Marine") - 6, PLACE ROGER SALENGRO - 80800 CORBIE - 03-22-48-01-51

## Règlement

Carnassiers : 3 carnassiers dont 2 brochets par jour (application de la nouvelle réglementation d'avril 2016)  
Brochets 60 cm minimum et sandres 50 cm minimum.

### LES INTERDICTIONS :

- Baignade strictement interdite
- La pêche de la carpe est en no kill, les poissons seront remis à l'eau, après mensurations et photos.
- Interdiction formelle de déplacer un poisson de son milieu naturel.
- Feux de camp, barbecues directs sur terre et nuisances sonores interdits, (barbecues sur pieds autorisés).
- Hameçon double ou triple interdits (pêche de la carpe).
- Les poissons seront remis à l'eau avec délicatesse, sans mettre les doigts dans les ouïes, le marquage du poisson est interdit.
- Embarcations servent à la pose des repères, des lignes et à l'amorçage.
- Les déchets de toute nature seront ramassés et véhiculés par le pêcheur avant de quitter son poste.
- En fin de session, le poste devra être libre pour 10 heures. Le pêcheur devra être porteur de ce règlement.
- La coupe des branches est interdite

### Sur certains parcours il est interdit :

- de rester dormir la nuit (installation de biwis ou tente de camping interdite).
- Barque interdite pour la dépose de lignes ou de repères.
- Pas de bourriche,
- Bas de ligne en tresse interdit.

**Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité des parents ou des accompagnants.**